

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

3

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **7 MAI 2026**

Objet de la délibération :

**ABANDON DE PROJET
DIVERS PROJETS DE
GROSSES
REPARATIONS**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno
BAIXE, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Patrick
EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI,
Jacques PEYROT

Carmen COINTREL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Christian BRIEL
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE
Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI

Absents et excusés : Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH,
Delphine GROSSO, Dominique LAIN, Marc LAURIOL.

Représentants du CSE excusés : Didier D'HOTEL, Stéphanie
MANETTI

Commissaire du gouvernement excusé : Frédéric LOUBEYRE
(DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Ces projets sont abandonnés.

Pour ce faire, le montant des dépenses de diagnostics et/ou d'étude réalisées sur ces
projets,

- 027-09 : 02592B GR PV REVENTE P RENAUEL SIX FOURS : 1 436.92 €
- 066-08 : 02060F GR CREATION ASCENCEUR ST ROCH OLLIOULES : 7 579.00 €
- 073-11 : 02061D GR CREATION ASCENCEUR LA CROTADE CARQUEIRANNE : 2 915.00 €
- 078-15 : 02543H GR CREATION DOJO LE GUYNEMER TOULON : 455.73 €
- 083-07 : 01968C GR CREATION ASCENCEUR LA ROQUE FAYENCE : 2 272.60 €
- 147-08 : 02399L GR CREATION BARRIERES LES BRUYERES CAVALIERE : 347.57 €
- 203-09 : 02415F GR CREATION PHOTOVOLT COLLE DE PIERRE COTIGNAC : 1 500.00 €
- 248-13 : 02147E GR CREATION PHOTOVOLT RES DU FARON 1 LA GARDE : 12 788.93 €
- 258-07 : 02148C GR CREATION PHOTOVOLT RES DU FARON 2 LA GARDE : 7 363.32 €
- 281-07 : 02277C GR MENUISERIE EVP LE MARIE LAURENCIN LE LAVANDOU : 459.64 €

soit 37 118.71 € doit être transféré en compte 6.

Les notifications de subvention et les conventions de financement et de réservations de logements doivent être annulées.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver cette réimputation.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération.

Le Président,

Thierry ALBERTINI